

MOTION ADOPEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DU 23 SEPTEMBRE

- 1- L'assemblée générale des personnels de l'éducation et les organisations syndicales présentes appellent à construire une grève générale reconductible moyen le plus efficace pour obtenir le retrait de la loi Woerth/Sarkozy sur les retraites (28 voix pour sur 54 exprimées) ;
- 2- L'AG départementale appelle les personnels à se réunir en AG d'établissement ou de secteurs avec leur organisations syndicales dans les prochains jours et à mettre la question de la reconduction au débat ainsi que celle des autres moyens d'action (unanimité) ;
- 3- L'AG départementale appelle les personnels de l'éducation à participer massivement à la prochaine AG départementale le mercredi 29 septembre à 18 heures à l'IUFM de Rennes au cours de laquelle sera organisé un vote sur la reconduction à partir du jeudi 30 septembre et sur l'organisation d'une prochaine manifestation (unanimité) ;
- 4- L'AG départementale soutiendra toutes les initiatives permettant de faire converger tous les personnels de l'éducation du premier degré, du second degré et du supérieur et de faire le lien avec les mobilisations des lycéens, des étudiants, des autres secteurs professionnels et des travailleurs privés d'emploi (unanimité).

Motion soutenue par les organisations syndicales de l'éducation :

